

Conseil général du 10 septembre 2024

Question orale : Une rentrée scolaire sans patrouilleur scolaire

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Conseil communal, chers collègues,

Ma question de ce soir porte sur l'absence de patrouilleur scolaire lors de la rentrée 2024 dans le village de Vicques.

Je sais combien il est difficile de trouver quelqu'un de confiance et responsable pour assumer cette tâche, qui peut paraître contraignante au niveau des horaires et du salaire.

Cependant beaucoup de parents s'inquiètent de la sécurité de leurs enfants pour traverser la route devant l'école primaire à Vicques pendant les heures de midi.

Personne ne va me contredire, mais durant cette courte période, beaucoup de voitures circulent pour rentrer manger, à cela s'ajoute les bus, les élèves de l'école secondaire, les jeunes à vélomoteur. L'inquiétude est légitime.

Qu'elle est la stratégie du Conseil communal ? une zone 30 temporaire pendant les heures d'arrivée et de sortie scolaire, comme cela est le cas à Courrendlin ? Continuer la recherche d'un patrouilleur scolaire ? Ou travailler avec une entreprise privée ? Les solutions sont multiples.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse